



Limites communales
 [Red dashed line symbol]

Limites de zone
 [Red solid line symbol]

Emplacements réservés
 [Red hatched symbol]

Zones à risque d'inondations
 [Blue hatched symbol]

Zones Humides à préserver
 [Blue diagonal lines symbol]

Éléments de Protection
 [Green hatched symbol]

★ Éléments ponctuels

UA
 [Red solid symbol] zone urbaine constructible à vocation d'habitat et d'activités non nuisantes

UL
 [Purple solid symbol] Zone urbaine constructible à vocation de loisirs

1AU
 [Yellow solid symbol] Zone à urbaniser à vocation d'habitat

1AUI
 [Orange solid symbol] Zone à urbaniser à vocation d'activités touristiques et de loisirs

2AUI
 [Pink solid symbol] Zone à urbaniser à vocation d'activités touristiques et de loisirs à long terme

A
 [Light yellow solid symbol] Zone Agricole

Av
 [Light orange solid symbol] Zone agricole non constructible

N
 [Green solid symbol] Zone Naturelle (non constructible)

Nh
 [Pink solid symbol] Secteur naturel à vocation d'habitat

NI
 [Light green solid symbol] Secteur naturel à vocation de loisirs

NCa
 [Yellow-green solid symbol] Secteur à vocation d'exploitation des ressources du sous-sol (carrières)

Liste des emplacements réservés

Numéro de l'emplacement réservé	Nature et superficie approximative	Bénéficiaire
1	Création d'un bassin de rétention : 472 m ²	Commune
2	Création d'un bassin de rétention : 85 m ²	Commune
3	Création d'un cheminement piéton entre Premaux et Prissey : 1895 m ²	Commune
4	Élargissement du carrefour entre les rues de Courtraux et de Cabry : 23 m ²	Commune

Département de Cote d'Or
 Commune de Premeaux-Prissey

Plan Local d'Urbanisme

Mise en compatibilité

Plan de zonage
 Territoire communal 1/5000^e

Document
1

PLU approuvé le 13 mars 2013
 Modification n°1 approuvée le 26 janvier 2016
 Déclaration de Projet approuvée le 20/09/2016 par la CC du Pays de Nuits Saints Georges :
 Mise en compatibilité approuvée par le conseil Municipal en date du :

Le Maire
 Umberto CHETTA